Mercredi 13 juin 09 h 00 [GMT + 1]

$\frac{1}{1}$ NUMERO $\frac{1}{2}$

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde— PHILIPPE SOLLERS Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNES AFLALO

www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien





La OTOTO rité ratée

par Jean-Claude Maleval

2^{ère} partie

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DES RECOMMANDATIONS DE LA HAUTE AUTORITE DE SANTE QUANT AU TRAITEMENT DE L'AUTISME ? suite

Paradoxes des considérations éthiques

La littérature scientifique internationale, à prédominance anglo-saxonne, privilégie la méthode de la médecine factuelle qui se borne à l'étude du chiffrable et du directement observable pour évaluer les prises en charge de l'autisme. Elle le fait au détriment de la considération de modifications subjectives plus difficiles à saisir mais dont les conséquences sont plus décisives pour la socialisation. La méthode de la HAS passe sous silence que ce qui est validé, comme le souligne le Pr Hochmann, « c'est seulement la disparition d'un certain nombre de comportements gênants et la « construction » d'autres comportements souhaités ». En revanche reste ignoré « tout ce qui n'est pas facilement mesurable : l'histoire du patient, sa personnalité, ses modalités de raisonnement, ses affects, son fonctionnement psychique global, le sens que les interactions avec autrui ont pour lui, en fonction de ses intentions, et finalement sa qualité de vie »ⁱ. La méthode donne un avantage à l'évaluation d'un effet simple sur un comportement déterminé, tandis qu'elle peine à saisir la complexité des modifications subjectives. L'approche de la médecine factuelle convient parfaitement à la saisie des effets obtenus par les techniques comportementales, tandis qu'elle est inappropriée à celle des approches psychodynamiques; c'est pourquoi les premières bénéficient d'une multitude d'études, tandis que sont rares celles qui concernent les secondes. On sait que cette disproportion suffit en elle-même à constituer un biais méthodologique qui tire vers le haut les résultats de la méthode qui bénéficie des données les plus nombreuses. Le phénomène est conforté par le fait que les études non conformes à l'allégeance théorique des chercheurs sont rarement publiées. Les meilleurs résultats d'efficacité sont donc obtenus sans surprise en usant de la méthode d'évaluation la plus appropriée à les constater et à les chiffrer. Dès lors, c'est en suivant les modes scientifiques de notre temps que la HAS met en avant la méthode ABA en raison d'une « présomption scientifique » d'efficacitéii.

Toutefois, avant les indications techniques, la HAS insiste sur la dimension éthique qui doit être inhérente de la prise en charge. La première de ses recommandations consiste « à respecter la singularité de l'enfant /adolescent et de sa famille »ⁱⁱⁱ. Elle est fortement martelée : la recherche de l'adhésion de l'enfant est essentielle, il convient de le faire participer aux décisions, il faut prendre en compte ses

goûts et ses intérêts. « Il doit être reconnu dans sa dignité, avec son histoire, sa personnalité, ses rythmes, ses désirs propres et ses goûts, ses capacités et ses limites ». Mieux encore : « afin de recueillir l'avis des enfants /adolescents ne s'exprimant pas verbalement ou présentant un retard mental grave ou profond, il est recommandé aux professionnels de prendre en compte l'expression non verbale de l'adhésion ou de l'opposition de l'enfant/adolescent, notamment par l'observation, et de s'appuyer sur la connaissance développée par ses proches et/ou les différents professionnels qui partagent son quotidien et peuvent contribuer ainsi à décrypter son expression »iv. Toutes ces indications sont excellentes et les psychanalystes y souscrivent. Ils s'efforcent même, depuis toujours, de les appliquer.

En revanche le respect scrupuleux de tels principes éthiques rendrait la méthode ABA impraticable: elle ne cherche pas le consentement de l'enfant, ne s'intéresse pas à sa cognition, méconnaît l'objet autistique, ne tente pas de décrypter ses comportements, ne tient pas compte de ses angoisses, néglige de prendre appui sur ses centres d'intérêt, etc. Le fondateur de la méthode n'hésitait pas à soutenir que les autistes n'existaient pas: il ne travaillait qu'avec des enfants anormaux dont il s'employait à normer les comportements. La violence faite à l'autre est au principe de l'ABA. Une violence atténuée certes puisque c'est en renonçant aux chocs électriques pour traiter les autistes que Lovaas inventa la méthode ABA. Il avait pourtant constaté que l'électricité était efficace, de sorte qu'il ne renonça pas d'emblée aux punitions ou conditionnements aversifs. Cependant, peu à peu, non sans regret, il y fut contraint par la pression sociale.

Les critiques semblent avoir été entendues, ce que l'on nomme maintenant « l'ABA contemporain » est une méthode plus tempérée, qui s'interdit le recours aux conditionnements aversifs. La HAS tient à nous rassurer : la technique est « aujourd'hui plus flexible, plus fonctionnelle, plus à l'écoute [...] que le mode originel ». Il est même recommandé d'être attentifs aux signaux donnés par l'enfant, d'y être réceptif et réactif. On préconise « de partir dans la mesure du possible des activités, désirs et intentions de l'enfant lui-même, plutôt que de systématiquement imposer l'apprentissage d'un comportement décidé a priori sans observation préalable de la personnalité de l'enfant ou sans chercher à saisir les occasions de coopération ou de coordination avec lui » v.

L'ABA contemporain ne serait donc plus incompatible recommandations éthiques de la HAS. Il existe quelques raisons d'en douter. Il s'agit d'une technique comportementale pour laquelle l'efficacité thérapeutique rapide sur le symptôme constitue la valeur suprême. Tout ce qui entrave l'obtention de ce but tend à être appréhendé de manière négative. Dans cette logique, les valeurs éthiques deviennent vite un obstacle. L'électricité est efficace pour modifier le comportement, affirme en 2012 - dans un entretien rapporté par Sophie Dufau dans Médiapart -, Mme Vinca Rivière, qui fait en France la promotion de la méthode ABA, dès lors, demande-t-elle, pourquoi ne pas l'utiliser ? Fondatrice du Centre expérimental Camus de Villeneuve-d'Ascq, dédié à la prise en charge des enfants autistes via la méthode ABA fortement soutenu par l'ancien ministre de la santé, Xavier Bertrand -, Mme Rivière, maîtresse de conférences à l'Université de Lille 3, n'a manifestement pas été informée de l'ABA contemporain. Elle balaie d'un revers de main les principes éthiques qui viendraient entraver sa fureur thérapeutique. « En analyse du comportement, déclare-telle à la journaliste de *Mediapart*, il y a des procédures de punition par choc électrique. Tout le monde trouve ça scandaleux, mais c'est accepté par le gouvernement hollandais sous certaines procédures pour des troubles sévères et en dernier recours. Ce qu'on appelle « choc électrique », on le présente en formation en faisant sucer une pile de 9 volts: ça picote la langue. Mais ça suffit à changer un comportement, je l'ai vu en Hollande, et l'efficacité en est démontrée depuis les années 50. La personne au comportement inapproprié (là, explique-t-elle, une femme qui se tapait violemment sur le menton) porte en permanence à la taille une ceinture reliée à un émetteur placé sur sa cuisse ». À distance, « l'éducateur actionne le dispositif grâce à sa télécommande dès qu'elle émet le comportement. Ça produit effectivement un choc. Mais l'important est de voir que cette personne, qui ne pouvait plus rien faire, a diminué son comportement et a pu faire autre chose. On a des cas d'adultes qui ont acquis davantage d'autonomie avec ça. Cette punition-là, elle est efficace si le comportement diminue rapidement, sinon, ce n'est pas une bonne punition. Donc si ça ne diminue pas, on arrête, on va pas mettre du 80 volts! Mais en France, dès qu'on parle de ça, on pense à *Vol au-dessus d'un nid de* coucou », le film de Milos Forman vi. La seule acceptation du recours au courant électrique, même à faible voltage, porte en elle-même de lourds dangers. Tout intervenant constatera aisément qu'une légère augmentation de l'intensité du courant améliorera l'efficacité, et qu'une augmentation un peu supérieure du voltage fera encore mieux, d'où une tentation qui ne peut manquer de temps à autre de franchir les bornes du supportable. Il existe d'ailleurs un précédent. Lors de la première guerre mondiale, l'intensité du courant électrique utilisé pour soigner des névrosés de guerre fut parfois portée à des niveaux si insupportables que certains soldats se suicidèrent pour échapper au traitement. Un procès fut intenté aux médecins autrichiens qui les avaient prescrits lors duquel Freud dénonça courageusement ces pratiques^{vii}. De plus, l'électricité est la thérapie aversive par excellence : accepter de l'utiliser risque de focaliser l'attention des soignants sur celles-ci au détriment par exemple de méthodes ludiques. Mme Rivière méconnaît que si l'amélioration des comportements prime toute autre considération, alors le recours aux punitions devient justifié. Nul ne doute que l'augmentation de leur sévérité permet d'améliorer les résultats statistiques. L'approche comportementale préconise une emprise sur l'autre qui ne dispose d'aucun principe interne d'autorégulation.

Au sein de la méthode ABA une barrière à la violence fait défaut dans la course à l'efficacité. En témoigne la plainte de Ferdinand Ramos qui avait confié Alicia, sa fille autiste, aux bons soins du Centre pilote de Mme Rivière. « La mère de mes filles, écrit-il, de passage dans le Nord pendant les vacances d'avril est repartie en pleurant lorsqu'elle a vu la psychologue assise sur Alicia pendant 45 mn dans les toilettes pour ne plus qu'elle bouge ». De surcroît, pour que l'enfant ne jette plus d'objet, rapporte S. Dufau, une procédure dite « de blocage » était employée, consistant à lui serrer les bras le long du corps. « Tous les soirs, témoigne le père, je récupérai ma fille avec de nombreux bleus sur les bras et les poignets ». Pourtant, selon la HAS, l'ABA contemporain n'impose pas systématiquement « l'apprentissage d'un comportement décidé a priori sans observation préalable de la personnalité de l'enfant ».

De temps à autre Alicia était maintenue dans le noir absolu, consignée dans une pièce murée par un matelas, afin d'améliorer son comportement, peut-être troublé par des stimulations lumineuses, sans considération des angoisses qu'un tel isolement pouvait générer chez une enfant. L'enquête menée en 2011 sur le fonctionnement du Centre Camus par l'Agence Régionale de Santé du Nord-Pas-de-Calais, suite à la plainte de F. Ramos, conclut qu'il présente des « dysfonctionnements » constituant « des facteurs de risques de maltraitance susceptibles d'avoir des répercussions sur les enfants accueillis ». Ceux qui ont recueilli les témoignages d'étudiants en psychologie faisant des stages dans des institutions se réclamant de la méthode ABA rapportent que,

faute de personnel, les enfants les plus turbulents y sont parfois attachés. Il est de règle que les rapports d'activité omettent de le mentionner et que les parents n'en soient pas informés.

Certes, on ne saurait faire grief de ces dérives à la méthode elle-même, dont l'application correcte exige un encadrement d'un thérapeute pour un enfant. Bien que toutes les institutions pour autistes créées sous le quinquennat de Sarkozy l'aient été sous l'égide de l'approche comportementale, aucune d'entre elles ne possède les moyens financiers d'un tel encadrement. Seul le Centre pilote de Mme Rivière peut y parvenir grâce au bénévolat des étudiants qui s'y forment. Or elle forge une version française de la méthode ABA, tant dans son institution qu'à l'université. Une version qui diverge de l'ABA contemporain enseigné à l'Université de Californie de Los Angeles. On aurait cependant tort de supposer que la version française résulte d'une dérive individuelle. Quand l'enfant autiste résiste fortement à la méthode, et plus de la moitié d'entre eux le font, les gommages éthiques de l'ABA contemporain sont vîtes débordés par la logique d'une pratique commandée par l'efficacité rapide. Quand les recommandations éthiques entrent en conflit avec l'efficacité comportementale, c'est l'éthique qui cède. La plupart de ceux qui pratiquent la méthode ABA n'ont pas été formés à l'Université de Californie, de sorte qu'ils ne retiennent de celle-ci que son principe le plus sommaire : l'enfant autiste doit obéir, coûte que coûte.

La méthode s'attaque de manière frontale aux protections élaborées par le sujet contre ses angoisses. Il en résulte assez fréquemment des effets iatrogènes qui expliquent pourquoi plus de la moitié des enfants ne sont pas améliorés, mais aussi pourquoi certains d'entre eux se portent plus mal. Après vingt mois au Centre Camus, Fernando Ramos constata une « régression » de sa fille cadette : « Elle ne voulait plus aller au centre, rapporte-t-il, elle a eu une poussée gigantesque d'eczéma; elle était redevenue incontinente et se faisait dessus jusqu'à dix fois par jour ». Elle, que des vidéos montrent à l'arrivée dans ce centre calme et gentille, était devenue agressive : « Elle jetait les objets pendant les séances, elle commençait aussi à taper les intervenants ». La HAS ne fait état d'aucune nocivité de la méthode ABA. Pourtant il a été maintes fois observé que les traitements qui se focalisent sur un symptôme, en négligeant la dynamique du sujet, produisent une substitution de symptômes. L'un disparaît, tandis qu'un autre se manifeste. Ici la cure est concomitante du surgissement d'un « gigantesque eczéma ». Il y a de fortes raisons de supposer que le traitement n'est

pas étranger à l'apparition de ce symptôme. Pour l'approche ABA, cette hypothèse est irrecevable : le symptôme y est conçu comme un phénomène isolé, ancré dans des dysfonctionnements biologiques, coupé de tout sens, de sorte que son émergence ne peut que relever du hasard. A qui fait constater qu'il n'est pas rare que de nouveaux troubles émergent pendant les traitements comportementaux, un mot magique permet d'éviter toute corrélation : « comorbidité ». Le nouveau symptôme serait lié à une pathologie associée. Grâce à la comorbidité, le phénomène nouveau est supposé venir d'ailleurs et décharge les soignants de toute responsabilité. C'est par cet artifice que la HAS ne songe pas même à chiffrer les effets nocifs de la méthode ABA.

La HAS la recommande et incite conjointement à faire tout le contraire : d'une part, elle invite à respecter la singularité de l'autiste et considère que la recherche de son adhésion est essentielle, d'autre part, elle cautionne des pratiques contraignantes poursuivies pendant des heures malgré les colères de l'enfant. La HAS confirme une nouvelle fois que le discours de la science est sans éthique. Appliqué à l'humain, il doit toujours être modéré par des considérations qui lui sont externes. En l'occurrence, non tempéré, il conduit à recommander la technique la plus violente, celle qui nie l'existence même de l'autisme, celle que ses promoteurs estiment aussi appropriée aux délinquants qu'aux autistes, celle qui fonctionne mieux selon eux en intégrant les punitions, celle qui est la plus combattue par les autistes de haut niveau (Dawson, Williams, Deshays), celle qui produit des enfants sages et normés à jamais dépendants, celle qui ne respecte pas la Déclaration des droits des personnes autistes viii demandant de ne pas les exposer « à l'angoisse, aux menaces et aux traitements abusifs ».

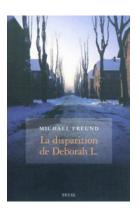
Trois conséquences majeures, M. Hollande, peuvent être logiquement tirées de l'examen des recommandations de la HAS produites en 2012 concernant la prise en charge de l'autisme :

- Reconsidérer la méthodologie utilisée, incapable de générer une preuve scientifique, et inappropriée à la saisie de phénomènes subjectifs.
- Constater que la « référence psychanalytique » est inévaluable par une telle méthodologie.
- **Ne pas négliger** la dimension éthique. Sa prise en compte conduit à émettre de fortes réserves concernant la pratique de l'ABA avec les enfants autistes.

... les notes sont à la fin du N°221

LA ROSE DES LIVRES •

Par Nathalie Georges-Lambrichs



Michael Freund, La disparition de Deborah L., Paris, Seuil, 2012, 222 p., 19 €

Le divan crypté

Fernando, chez Tschann, me l'a signalé. Pourquoi n'en parle-t-on pas? L'auteur était invité la semaine dernière dans cette librairie que nous aimons. Je l'ai donc lu et si j'en parle c'est à cause d'un détail, un divin détail ; il tient à la présence dans ce livre du mot « divan » (p. 152).

Le malaise est dans le détail

Un détail, donc, avec toutes les réserves d'usage : car de ce divan, on ne saura rien, sinon qu'il a existé – à moins que l'auteur ait menti, mais le narrateur, c'est certain, l'a dit. On ne saura ni quand, ni combien de temps, ni qui était derrière, ni pourquoi. Résorbé, le divan est là comme un objet parmi d'autres. Insolite, donc. Certes, LE divan, élevé par Jacques-Alain Miller à la dignité ironique d'« objet du siècle » à l'aube du xxIème siècle, n'existe pas. Il n'y en a qu'un ou plusieurs, ce ne sont jamais les mêmes, pour celle ou celui qui, dans son particulier, a fait le choix de s'y mettre à l'épreuve. Mais l'évocation fugitive de ce divan-là sur lequel s'est allongé le narrateur qui est l'auteur vivant qui se présente sous le nom de Michael Freund – qui, pour ce qui forme par ailleurs la matière de son livre, se montre très soucieux de ne laisser aucun détail voguer au hasard sans en saisir la logique – nous a semblé décisive.

Il ne sera sans doute pas indifférent aux psychanalystes de savoir que l'apparition éclair de ce divan a lieu au beau milieu de la quête d'un père, fertile en rebondissements, au cœur comme au décours de l'événement qui a nom « Shoah », dans un livre qui ne se

donne pas pour un « roman » quand il en a tous les ingrédients, et l'audace de mettre en scène sous leur « vrai nom » des gens connus – Denise Paulme, pour ne citer qu'elle, par ordre d'apparition la première, mais aussi Michel Leiris – ou moins connus.

Le lecteur sera étrangement saisi de voir « s'y mêler la vérité et la fiction » selon la formule de la quatrième de couverture, – comme si fiction et vérité n'étaient pas tout une – avec de tels « personnages », pris dans un jeu de piste où ils sont tour à tour soupçonnés et blanchis, à l'instar du narrateur-auteur lui-même. Un nouveau genre : le non-roman à non-clés ? D'hypothèse en vérification et de trouvaille en déception, une méthode anime cet étrange hybride, voué à une explicitation qui se consume dans son propre procès et noie comme un poisson frétillant, dans un contexte spécialement réfractaire à un tel frétillement, un certain malaise.

Tombeau d'une femme

Le divan de la page 152 a fait surgir une peur d'enfant. L'analysant s'y portraiture en chien – ici noyé. La terreur est telle qu'il promet qu'« il sera sage, sage ».

Entre terreur et sagesse, la femme du narrateur et mère de ses enfants fait, elle aussi, des apparitions, tenue à l'écart de tout ce qui fait l'enquête, pour des raisons obscures qui ne feront l'objet d'aucune élucidation. Elle aura, à la fin, cette phrase lapidaire : « je me savais trompée, mais pas à ce point ». Que ce point soit ou non de fiction, et que la « tromperie » soit dans le récit ce qu'elle est, à savoir tout autre que ce que ce mot signifie d'ordinaire, ne change rien à l'affaire. Le livre devient le tombeau d'une femme tue, jusqu'à cette révélation abyssale.

Lecture d'un symptôme

Est-ce le départ d'une autre analyse, qui ne ferait des retrouvailles posthumes avec le nom d'un père qu'une scansion, découragerait l'analysant d'élever un mausolée de papier à ce nom voué à son destin de relique par une interprétation ajustée et, se centrant sur le sacrifice d'une femme vivante et emmurée dans le silence, intéresserait l'analysant à sa vie d'homme ?

Qu'une peur avouée, qu'un souvenir revenu en analyse se faufilent dans un récit où « vérité et fiction se mêlent », branchées avec une légèreté insoutenable sur le réel le plus intraitable produit une confusion des genres, qui ne laisse au lecteur peu friand de complicité d'autre choix que celui de s'amarrer solidement ... au divan.

Pourquoi ne parierait-il pas, dès lors, libre en sa lecture comme l'auteur s'est voulu libre dans son écriture, sur une pudeur de bon aloi, qui a fait l'auteur narrateur décider, fût-ce à son insu, de condenser dans « un divan » de fortune, divan secret, divan caché, la véritable pierre d'achoppement du récit, témoignant de l'impossible résorption, dans le récit, de l'Autre scène, capitale ?

Il restera à évaluer le coût de l'opération qui, au-delà du possible préjudice fait au roman ou à la littérature, donne chance à la psychanalyse d'en être la pierre d'angle.

Samedi 30 juin 10h-13h et 15h-18h à la Maison de la Mutualité, Paris 5^e

*A l'écoute des autistes*Conversation clinique avec Jacques-Alain Miller

Des concepts et des cas

envoyés à l'avance par mail aux inscrits, les textes sont discutés sur place, dans un échange improvisé avec les auteurs et avec la salle



Pour s'inscrire : on adresse par chèque son règlement de 70 € (35 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi, sur justificatif) à : UFORCA - 15, place Charles Gruet - 33000 Bordeaux. On peut aussi se pré-inscrire en adressant un mail à <u>uforca@wanadoo.fr</u> et régler sur place le montant de l'inscription. Les textes seront envoyés à partir du 18 juin.

CONVERSATION ORGANISEE PAR UFORCA

www.lacan-universite.fr

UNION POUR LA FORMATION EN CLINIQUE ANALYTIQUE

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

• comité de direction

présidente eve miller-rose eve.navarin@gmail.com

diffusion anne poumellec annedg@wanadoo.fr

conseiller jacques-alain miller

rédaction kristell jeannot kristell.jeannot@gmail.com

édition philippe bénichou, bertrand lahutte

• équipe du Lacan Quotidien

- •pour l'institut psychanalytique de l'enfant daniel roy, judith miller
- •membres de la rédaction :
- lacanquotidien.fr bertrand lahutte & marion outrebon
- la revue de presse armelle gaydon
- pour babel
- -Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole graciela brodsky
- -Lacan Quotidien au brésil angelina harari
- -Lacan Quotidien en espagne miquel bassols
- -responsable de la traduction de Lacan Quotidien au brésil maria do carmo dias batista
- •designers viktor&william francboizel vwfcbzl@gmail.com
- technique mark francboizel & family & olivier ripoll
- •lacan et libraires catherine orsot-cochard catherine.orsot@wanadoo.fr
- •médiateur patachón valdès patachon.valdes@gmail.com

• suivre Lacan Quotidien :

- •ecf-messager@yahoogroupes.fr liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf responsable : philippe benichou
- •<u>pipolnews@europsychoanalysis.eu</u> liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse
- responsable : gil caroz
- •amp-uqbar@elistas.net liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse
- responsable : oscar ventura
- •secretary@amp-nls.org liste de diffusion de la new lacanian school of psychanalysis
- responsables : anne lysy et natalie wülfing

<u>•EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br</u> • uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela associação mundial de psicanálise (amp) em sintonia com a escola brasileira de psicanálise • moderator : maria cristina maia de oliveira fernandes

POUR LIRELES DERNIERS ARTICLES SUR LESITE LACANQUOTIDIEN, FR CLIQUEZICI.

• À l'attention des auteurs

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail ou directement sur le site <u>lacanquotidien.fr</u> en cliquant sur "proposez un article",

Sous fichier Word • Police : Calibri • Taille des caractères : 12 • Interligne : 1,15 • Paragraphe : Justifié • Notes : manuelles dans le corps du texte, à la fin de celui-ci, police 10 •

·À l'attention des auteurs & éditeurs

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris. •

Notes du texte de Jean-Claude Maleval :

¹ Hochmann J. Histoire de l'autisme. O. Jacob. 2009, p. 442.

ⁱⁱLe programme de Denver bénéficie d'une même recommandation favorable, mais sa pratique reste extrêmement marginale en France, de sorte qu'il est en général passé sous silence dans les commentaires des recommandations.

^{III} Haute Autorité de Santé. Autisme et autres Troubles envahissants du développement. Interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent. Synthèse de la recommandation de bonnes pratiques. mars 2012, p. 1.

iv Haute Autorité de Santé. Anesm. Argumentaire scientifique, o.c.,, p. 8.

^v Ibid., p. 415.

vi Dufau S. Autisme : un courrier embarrassant pour un centre toujours cité en exemple, Médiapart, 3 avril 2012. www. mediapart.fr

vii Cf Maleval J-C. Etonnantes mystifications de la psychothérapie autoritaire, Navarin / Le Champ freudien, Paris, 2012, p. 90-91.

viii Déclaration des droits des personnes autistes, proposée par Autisme Europe, adoptée par le Parlement européen le 9 mai 1996.